

Communiqué de presse

20.6.2008

Accord entre la SWX Swiss Exchange et PSP Swiss Property AG

La SWX Swiss Exchange a conclu un accord avec la société PSP Swiss Property AG dans le cadre d'une infraction commise à l'encontre des dispositions des normes comptables IFRS dans les comptes consolidés 2007. Le manquement constaté par la SWX se fonde sur la publication non conforme d'une correction d'erreur.

Cotée sur le segment «Sociétés immobilières» de la SWX Swiss Exchange, l'entreprise PSP Swiss Property AG a enfreint les règles des IFRS (International Financial Reporting Standards) car elle n'a pas publié, dans ses comptes consolidés 2007, une correction d'erreur effectuée dans le tableau de financement de façon conforme aux dispositions déterminantes de la norme IAS 8, «Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs». La violation des dispositions des IFRS en matière de publication ne modifie pas le patrimoine, les revenus et la situation financière tels qu'exposés par PSP Swiss Property AG dans ses comptes consolidés 2007.

Dans son tableau de financement 2006, PSP Swiss Property AG a indiqué de façon erronée certains terrains et immeubles à développer détenus en vue de leurs ventes. La correction d'erreur effectuée dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés 2007 a été présentée comme un changement volontaire de norme comptable, ce qui ne correspond pas à la réalité. Les investisseurs n'ont donc pas été avertis de la survenance d'une erreur ni de son origine, de sorte que les destinataires du rapport financier ont manqué d'une donnée essentielle pour évaluer la qualité des comptes de l'émetteur.

Aux termes de l'accord, dans son rapport du 1^{er} trimestre 2008 publié le 15 mai, PSP Swiss Property AG a procédé à une information réglementaire concernant l'infraction et a indiqué la correction d'erreur sur son propre site Internet, en exergue du rapport de gestion 2007 déjà publié. En outre, la société s'est engagée à effectuer un versement unique de CHF 30'000 à l'International Accounting Standards Committee Foundation (organisme chargé de superviser l'International Accounting Standard Board).

Le Règlement de procédure de la SWX autorise à conclure les enquêtes par un accord lorsque celui-ci permet une information meilleure ou plus rapide du public qu'une procédure de sanction ordinaire menée à terme.

Les rapports financiers périodiques établis conformément aux normes comptables et de révision applicables font partie intégrante des informations qui contribuent au bon fonctionnement du marché, comme exigé par la Loi sur les bourses et le Règlement de cotation. L'une des missions de la SWX consiste à veiller à l'application des principes de transparence imposés aux émetteurs.

Pour un complément d'informations sur les normes de présentation des comptes, veuillez cliquer sur:
http://www.swx.com/admission/being_public/financial_reporting_fr.html

Les accords précédents de la SWX dans le domaine de la présentation des comptes sont disponibles à l'adresse: http://www.swx.com/admission/agreements/financial_reporting_fr.html

Pour de plus amples informations, M. Werner Vogt, Head Media Relations est à votre entière disposition.

Téléphone: +41(0)58 854 26 75

Fax: +41(0)58 854 27 10

E-mail: pressoffice@swx.com

SWX Swiss Exchange

La SWX Swiss Exchange fait partie, au plan technologique, du peloton de tête des bourses mondiales. Prestataire de services boursiers de premier ordre, la SWX Swiss Exchange regroupe participants, émetteurs et investisseurs sur un marché des valeurs mobilières efficace et transparent. Elle convainc non seulement par sa large gamme de produits, mais aussi par son système intégré et entièrement automatique de négoce, clearing et règlement. Un simple clic de souris suffit pour négocier, payer, exécuter ou confirmer une transaction. www.swx.com

La SWX Swiss Exchange est une entreprise de Swiss Financial Market Services AG. Swiss Financial Market Services AG offre au niveau international des services de premier ordre dans les domaines du négoce et du règlement de titres, de l'information financière et du trafic des paiements.